



MICROFICHE N°

08527

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية  
وزارة الزراعة

المركز القومي  
للتوثيق الفلاحي  
تونس

F

1

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTRE DE L'AGRICULTURE

**CAMPAGNE AGRICOLE 1993-94**

**LA CONJONCTURE DE L'ETE**

**AOUT 1994**

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE

0124537  
DGPDA/NG-SM/940806

CAMPAGNE AGRICOLE 1993-94

LA CONJONCTURE DE L'ETE

AOUT 1994

## SOMMAIRE

	page
<b>1. RESUME</b>	
<b>2. DONNEES GLOBALES SECTORIELLES</b>	<b>1</b>
2.1. Le financement	1
2.1.1. Les crédits de campagne	1
2.1.2. Les investissements	2
2.2. La commercialisation et les prix	3
2.2.1. Les apports au M.I.N. de Bir El Kassaa	3
2.2.2. L'indice général des prix des produits alimentaires	5
2.3. La balance commerciale alimentaire	5
<b>3. DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 1993-94</b>	<b>7</b>
3.1. Pluviométrie et apports aux barrages	7
3.1.1. La pluviométrie	7
3.1.2. Les apports aux barrages	7
3.1.3. Les stocks disponibles	8
3.1.4. Les quantités exploitées	8
3.2. Les grandes cultures	8
3.2.1. Les céréales	8
3.2.2. Les légumineuses à graines	11
3.2.3. La betterave à sucre	12
3.3. L'arboriculture	12
3.3.1. L'oléiculture	12
3.3.2. Les agrumes	13
3.3.3. Les dattes	13
3.3.4. La vigne	13
3.3.5. Les grenades	14
3.3.6. Les fruits d'été	14

3.4. Les cultures maraichères	16
3.4.1. La pomme de terre de saison	16
3.4.2. La tomate de saison	17
3.5. L'élevage	18
3.5.1. Les ressources alimentaires du cheptel	18
3.5.2. Les productions animales	19
3.5.3. La santé animale	21
3.6. La pêche	21
3.6.1. La production	21
3.6.2. Les exportations	22
3.7. La production agro-alimentaire	23
3.7.1. La transformation de la tomate	23
3.7.2. Les conserves d'abricot	23
3.7.3. Les conserves de petit pois	23
3.7.4. Le sucre	23
3.7.5. Les exportations	24

<b>4. DOSSIER D'ACTUALITE : L'ENQUETE SUR LES STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES</b>	<b>25</b>
----------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

## I. RESUME

### (I) Les données globales sectorielles

\* Les crédits à court terme accordés pour le financement des campagnes de la pomme de terre, des cultures maraichères d'été et de l'arboriculture, qui sont financées sur les crédits supervisés, ont totalisé respectivement 0,808 MD, 1,05 MD, 0,249 MD au début du mois d'Août.

Suite au déficit pluviométrique important qui a sérieusement affecté la campagne céréalière, des mesures présidentielles ont été prises pour soutenir les agriculteurs et les aider à se préparer pour la campagne prochaine :

- le rééchelonnement des crédits de campagne 1993-94 au cas par cas,
- le renforcement du programme des crédits supervisés,
- l'octroi des aides en nature sous forme de semences et d'engrais au profit de 15 000 agriculteurs ayant subi des dommages selon le barème suivant :
  - \* Nord : 1.1 Ql/ha de semences de blé dur et 1 Ql/ha de semences d'orge  
1 Ql/ha de super 45  
1 Ql/ha d'ammonitre
  - \* Centre : 0.8 Ql/ha de semences d'orge.

L'enveloppe consacrée à cette intervention qui touchera 12 gouvernorats dans le Nord et le Centre-Ouest, s'élève à 3,1 millions de dinars.

\* Les engagements d'investissements ayant bénéficié des avantages de l'Etat, ont totalisé au cours du premier semestre 1994, 60,2 MD contre 87,6 MD au cours de la même période de 1993 soit une baisse de 31% due au retard enregistré par la publication des textes d'application du code d'incitations aux investissements et au manque des sources de financement de l'activité agricole. Le volume des crédits d'investissement débloqués a atteint 19,8 MD contre 27,6 MD au cours de la même période de 1993 (-28%).

\* Le niveau d'approvisionnement du M.L.N. de Bir El Kassâa durant le premier semestre 1994 s'est caractérisé par une stagnation pour les légumes (+2%), une hausse pour les poissons (+7%) et une baisse pour les fruits (-8%) par rapport au premier semestre 1993.

\* Au cours du premier semestre 1994, l'indice général des prix à la consommation des produits alimentaires s'est accru de 3,9% contre 4,7% pour l'ensemble des biens.

\* Au terme du premier semestre 1994, la balance commerciale alimentaire a enregistré une nette amélioration par rapport à la même période de l'année précédente avec un taux de couverture de 94% contre 86% en 1993, reflétant une atténuation du déficit qui s'est limité à 16,2 MD contre 27,3 MD en 1993.

## (ii) Déroulement de la campagne agricole

\* Comparée à la moyenne, la pluviométrie du début de la campagne jusqu'à la fin du mois de Juin, a été déficitaire dans toutes les régions du pays à l'exception de la région du Sud-Est où un excédent de 13% a été enregistré. Le déficit a varié de 15% (dans le Sud-Ouest) à 43% (dans le Centre-Ouest).

\* Les emblavures céréalières de la campagne 1993-94 ont porté sur 1,4 million d'ha contre 1,7 million d'ha semés au cours de la campagne précédente. Les cultures endommagées à la suite des conditions climatiques défavorables couvrent 755 000 ha situés au Nord et au Centre-Ouest. La production céréalière est estimée à 6,5 millions de quintaux, soit une baisse de 66% par rapport à la campagne précédente en raison des conditions pluviométriques défavorables.

Afin d'assurer la constitution d'un stock de semences pour couvrir les besoins estimés à 1,65 million de quintaux pour la campagne prochaine, des mesures présidentielles ont été prises et mises en oeuvre. Les quantités de céréales collectées jusqu'à la fin du mois de Juillet s'élèvent à 3,54 millions de quintaux.

\* La production des légumineuses à graines d'hiver est estimée à 193 300 Qx, ce qui constitue une baisse de 51% par rapport à la moyenne. Concernant les légumineuses à graines de printemps, les superficies ont atteint 15 800 ha sur un programme de 43 500 ha soit un taux de réalisation de 36% en raison du déficit pluviométrique printanier.

\* La superficie de betterave à sucre a atteint 5 400 ha contre 5 650 ha au cours de la campagne précédente. La production est estimée à 260 000 T de betterave brute soit une hausse de 12% en tonnage net par rapport à la dernière campagne. La production de sucre blanc attendue est de 24 700 T soit une augmentation de 8% par rapport à la campagne précédente. A la fin de Juillet, 180 000 T ont été traitées pour donner 17 000 T de sucre.

\* Les quantités d'huile collectées par l'O.N.H. au cours de la campagne 1993-94 sont de l'ordre de 144 000 T contre 101 000 T collectées au cours de la campagne 1992-1993. Les quantités exportées par l'O.N.H. depuis le début de la campagne à la fin du mois de Juillet ont atteint 116 140 T pour une valeur de 166 MD. La production d'olives à huile pour la campagne 1994-95 est estimée à environ 450 mille tonnes, soit l'équivalent de 90 000 T d'huile soit une baisse de 40% par rapport à la campagne précédente en raison de la rareté des pluies printanières.

\* L'exportation d'agrumes a porté sur 21 000 T au cours de cette campagne contre 23 500 T en 1992-93.

\* La production de raisin est d'un bon niveau et est estimée à 50 000 T pour le raisin de cuve (soit l'équivalent de 330 000 hl de vin) et 64 000 T pour le raisin de table, enregistrant des hausses respectives de 9% et 7%.

\* La production des amandes en coque sèche est de 52 000 T soit +11% par rapport à la campagne précédente.

\* Les emblavures de pomme de terre de saison ont porté sur 7 300 ha contre 7 100 ha au cours de la campagne précédente. Les estimations de production portent sur 110 000 T contre 100 000 T produites au cours de la campagne précédente, soit une augmentation de 10%.

\* Les superficies de tomate de saison ont atteint 21 500 ha sur un programme de 23 500 ha et l'opération de repiquage des plants de variétés tardives se poursuit. La production prévue est de 490 000 T de tomates. Il est attendu la production de 55 000 T + 60 000 T de D.C.T. Le prix de cession de la tomate à l'usine de transformation a été fixé par l'U.T.I.C.A. et l'U.T.A.P. à 85 mill/kg contre 70 mill/kg au cours des campagnes précédentes. A la fin du mois de juillet, les 35 usines en activité ont transformé 150 000 T de tomate pour obtenir 26 000 T de D.C.T.

\* Les ressources alimentaires du cheptel accusent un déficit important. Les productions fourragères ont atteint 200 000 T de foin, 180 000 T d'ensilage et 800 000 T de paille. La pression sur les fourrages a engendré une hausse des prix, ce qui a nécessité l'application d'un certain nombre de mesures dont la fixation du prix du son et la subvention du prix de l'orge (10 D/Ql à la production, et 15 D/Ql à la distribution pour le son et 14 D/Ql au lieu de 17 D/Ql pour l'orge). Pour pallier cette situation, un ensemble de mesures ont été prises et concernent l'extension des superficies fourragères d'été, la distribution de l'orge et du son, l'importation de bouchons de luzerne et l'importation des semences fourragères.

\* La production de viandes au cours du premier semestre 1994, s'est élevée à 65 300 T contre 62 025 T au cours de la même période de 1993, soit un accroissement de 5%.

\* Concernant la viande avicole, la production des mois de Mai et Juin a été excédentaire par rapport aux besoins de consommation et les prix à la production ont chuté. Le G.I.P.A. est intervenu pour le stockage de 600 T de viande. Au cours du mois de Juillet, les prix ont enregistré une hausse, atteignant 1 366 mill/kg. Pour les mois d'Août et de Septembre, il est prévu un déficit qui sera couvert par les stocks.

\* La production d'œufs de consommation durant les mois de Mai, Juin et Juillet, a enregistré un excédent par rapport aux besoins de consommation qui a entraîné une baisse des prix. Le G.I.P.A. est intervenu pour le stockage de 9,5 millions d'unités ce qui a permis de relever le niveau des prix à la production de 55 mill/unité à 70 mill/unité au cours du mois de Juillet.

\* Au cours du premier semestre 1994, la production de la pêche a enregistré une légère baisse (-3%) par rapport à la même période de l'année précédente (37 120 T contre 38 400 T en 1993). Par contre, les exportations atteignant 8 890 T d'une valeur de 52 MIO, ont enregistré une amélioration de 10% en quantité et 9% en valeur par rapport à l'année 1993.

(iii) Le dossier d'actualité présente l'Enquête sur les structures des exploitations agricoles et les préparatifs à son exécution.

## 2. DONNEES GLOBALES SECTORIELLES

### 2.1. LE FINANCEMENT

#### 2.1.1. LES CREDITS DE CAMPAGNE

A la date du 08/07/94, le montant des crédits supervisés accordé pour le financement de la culture de pomme de terre a atteint 807 600 D au profit de 761 bénéficiaires contre 666 000 D accordés à 719 bénéficiaires au cours de la campagne écoulée.

Pour les autres cultures maraichères d'été, le montant des crédits supervisés accordé à la même date a atteint 1,05 MD au profit de 915 exploitants contre 0,86 MD au profit de 779 exploitants au cours de la campagne 1992-93, soit des hausses respectives de 22% et 17%.

De même, l'opération d'octroi des crédits supervisés pour le financement de la campagne arboricole a déjà démarré et à la date du 08/07/94, le montant accordé a atteint 249 000 D au profit de 202 bénéficiaires contre 171 250 D accordés à 154 bénéficiaires à la même date de l'année écoulée. Ces crédits ont été exclusivement utilisés dans le gouvernorat de Nabeul.

Pour le recouvrement\* des crédits supervisés au profit des grandes cultures et des cultures maraichères à la date du 08/07/94, le taux a atteint 97% contre 117% à la même date de 1993 pour les grandes cultures et 59% contre 50% pour les cultures maraichères. Pour l'arboriculture, ce taux a atteint 103% à la même date.

En outre, il est à noter que suite aux conditions climatiques défavorables qu'a connu la campagne agricole 1993-94 et qui ont sérieusement affecté la campagne céréalière, des mesures présidentielles ont été prises pour soutenir les agriculteurs et les encourager à se préparer pour la campagne prochaine.

Il a été décidé :

- le rééchelonnement des crédits de campagne 1993-94 au cas par cas en tenant compte à la fois de l'ampleur des dommages occasionnés à la production et de la solvabilité des agriculteurs auprès des banques,
- le renforcement du programme des crédits supervisés en lui allouant une enveloppe supplémentaire de 2,5 millions de dinars,
- l'octroi des aides en nature sous forme de semences et d'engrais au profit de 15 000 agriculteurs ayant subi des dommages selon le barème suivant :
  - \* Nord : 1,1 Ql/ha de semences de blé dur et 1 Ql/ha de semences d'orge ;  
1 Ql/ha de super 45 ; 1 Ql/ha d'ammonitrite ;
  - \* Centre : 0,8 Ql/ha de semences d'orge.

\* Il s'agit du rapport du montant des recouvrements totaux au crédit octroyé au cours de cette campagne.

L'enveloppe consacrée à cette intervention qui touchera 12 gouvernorats dans le Nord et le Centre-Ouest, s'élève à 3,1 millions de dinars.

## 2.1.2. LES INVESTISSEMENTS

### a. Les investissements

Au terme du premier semestre de l'année 1994, le total des engagements d'investissement ayant bénéficié des avantages de l'Etat s'est élevé à 60,2 MD contre 87,6 MD au cours de la même période de 1993, soit une baisse importante de 31%. Cette baisse a été constatée au niveau de toutes les rubriques :

- les investissements approuvés par l'A.P.L.A. sont passés de 65,9 MD au cours du premier semestre de 1993 à 52,4 MD en 1994.
- les investissements imputés sur les fonds budgétaires sont passés de 15,2 MD à 5,8 MD.
- les investissements imputés sur la L.C.A. sont passés de 4,0 MD à 1,6 MD.
- les investissements sur la ligne B.A.D. récemment entrée en exploitation ont atteint 0,2 MD.
- et les investissements sur le FODERI qui est en cours d'achèvement sont passés de 1,9 MD à 0,2 MD.

Cette régression est due d'une part au retard enregistré au cours de la publication des textes d'application du code d'incitations aux investissements et d'autre part au manque de sources de financement des activités agricoles.

Par ailleurs, il est à préciser que la B.N.A. a obtenu de la Banque Africaine de Développement, dans le cadre de la deuxième ligne de crédit, un prêt d'environ 60 MD. Ce prêt permettra à la B.N.A. d'accorder des crédits à moyen et long termes pour financer des projets dans des exploitations agricoles, des Unités Cooperatives de production, de l'agro-industrie, de la pêche et de l'aquaculture. Les modalités d'octroi de crédit sur cette ligne ont été communiquées récemment aux différents organismes concernés à l'échelle centrale et régionale et son exploitation vient de démarrer.

### b. Les crédits d'investissement

Au cours du premier semestre de l'année 1994, les crédits d'investissement approuvés ont atteint 17,1 MD contre 35,7 MD au cours de la même période de 1993, soit une baisse importante de 52%. Cette baisse est imputée aux mêmes raisons citées ci-dessus.

Par source de financement ces montants se répartissent comme suit :

- la B.N.A. : 11,9 MD contre 15,7 MD en 1993 ;
- les banques de développement : 0,3 MD contre 5,9 MD au cours de 1993 ;
- les fonds budgétaires 4,7 MD contre 12,2 MD au cours de 1993 ;
- le FODERI : 0,2 MD contre 1,9 MD au cours de 1993.

Le volume des crédits d'investissement débloqués au cours du premier semestre de 1994 a atteint 19,8 MD contre 27,6 MD en 1993, soit une baisse de 28%.

#### REPARTITION PAR SOURCE DE FINANCEMENT DES CREDITS DEBLOQUES AU COURS DU PREMIER SEMESTRE

SOURCE DE FINANCEMENT	UNITE MD		
	PREMIER SEMESTRE 1993	PREMIER SEMESTRE 1994	Taux de VARIATION (%)
FONDS BUDGETAIRES	9,3	6,0	-35
FONDS B N A	13,2	10,5	-20
BANQUES DE DEVELOPPEMENT	1,9	2,7	+42
FODERI	3,2	0,6	-81
TOTAL	27,6	19,8	-28

En revanche, le nombre des bénéficiaires a augmenté en passant de 8 247 au cours du premier semestre de l'année 1993 à 9 262 au cours de la même période de 1994.

## 2.2. LA COMMERCIALISATION ET LES PRIX

### 2.2.1. LES APPORTS AU M.I.N. DE BIR EL KASSAA

Le niveau d'approvisionnement du M.I.N. de Bir El Kassaa en légumes durant les 6 premiers mois de l'année 1994 a été comparable (-2%) à celui de la même période de l'année 1993, soit 102 948 T contre 100 928 T en 1993.

Toutefois, les apports en pomme de terre importée ont considérablement diminué passant de 5 040 T en 1993 à 1 952 T en 1994. Cette diminution est due à la bonne production d'arrière-saison et de primeur.

Les apports de tomate et de courge-courgette ont augmenté respectivement de 12% et 13%, cette progression est due plutôt à une maturation précoce qu'à une augmentation de production.

**LES APPORTS DE LEGUMES AU MLN. DE BIR EL KASSAA  
DURANT LE PREMIER SEMESTRE**

DESIGNATION	UNITE TONNE		
	6 MOIS 1993	6 MOIS 1994	VARIATION (%)
CAROTTE	5 691	6 250	+12
CONCOMBRE	2 242	2 793	+25
PELIT POIS	6 474	4 855	-25
FEVE	5 489	4 778	-12
PIMENT	6 613	6 948	+5
COURGE-COURGETTE	3 428	5 874	+73
CHIGNON	11 064	11 709	+6
TOMATE	10 598	11 866	+12
P. DE T. LOCALE	53 769	17 110	-24
P. DE T. IMPORTEE	5 040	1 952	-61
AUTRES	30 750	30 807	+
TOTAL (SANS P. DE T. IMPORTEE)	95 888	100 196	+5
TOTAL (AVEC P. DE T. IMPORTEE)	100 928	102 948	+2

Les apports globaux de fruits au MLN. de Bir El Kassaa (à l'exception des dattes) au cours des 6 premiers mois de 1994 ont enregistré une légère baisse par rapport à ceux de la même période de l'année 1993 (-8%), soit 49 181 T contre 53 719 T en 1993. Cette baisse revient essentiellement à la régression des apports des agrumes qui sont passés de 28 184 T à 21 164 T en 1994. Cependant, il est à noter que des augmentations importantes ont été enregistrées au niveau des apports des abricots et des pommes et poires, soit respectivement +29% et 40%.

**LES APPORTS DE FRUITS AU MLN. DE BIR EL KASSAA  
DURANT LES 6 PREMIERS MOIS**

DESIGNATION	UNITE TONNE		
	6 MOIS DE 1993	6 MOIS DE 1994	VARIATION (%)
AGRUMES	28 184	21 164	-25
ABRICOTS	3 178	4 108	+29
PECHES	3 818	5 233	+37
MELONS-PASTEQUES	7 340	7 556	+3
POMMES-POIRES	4 176	5 851	+40
NEFLS	1 104	876	-21
AUTRES	5 919	6 393	+8
TOTAL	53 719	49 181	-8

Au cours des 6 premiers mois de l'année 1994, les apports en poissons ont enregistré une légère hausse par rapport à ceux de la même période de l'année 1993, soit 6 597 T contre 6 192 T. Une hausse importante a été notée au niveau des apports en merluans (+41%), en saurels (+54%) et en rougets (+27%). Cependant, les apports en maquereaux, en pageaux et en sardines ont baissé respectivement de -35%, -6% et -6%.

## 2.2.2. L'INDICE GENERAL DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Au cours des 6 premiers mois de 1994, l'indice general des prix à la consommation des produits alimentaires s'est accru de 3,9% contre une augmentation de 4,7% pour l'ensemble des biens.

Au cours du deuxième trimestre 1994, les prix des produits alimentaires ont été caractérisés par la baisse des prix des viandes et oeufs.

## 2.3. LA BALANCE COMMERCIALE ALIMENTAIRE

Au terme du premier semestre 1994, la balance commerciale alimentaire a enregistré une nette amélioration par rapport à la même période de l'année précédente avec un taux de couverture de 93,7% contre 86,5% en 1993, reflétant une atténuation du déficit qui s'est limité à 16,2 MD contre 27,3 MD en 1993.

Cette amélioration s'explique par l'augmentation de la valeur des exportations de 41% (247 MD contre 175 MD en 1993), la valeur des importations n'ayant progressé que de 30% (263 MD contre 202 MD en 1993).

C'est principalement l'huile d'olive qui a contribué à l'augmentation des exportations en passant de 47 000 T à 82 000 T. Toutefois, les prix moyens des exportations de l'huile d'olive ont connu une légère baisse (-5%) du fait qu'une grande partie des exportations a été réalisée hors du contingent accordé par la CEE.

On remarque aussi l'amélioration des exportations des dattes dont la valeur des exportations est passée de 12,3 MD à 17,0 MD. Cette amélioration fait suite à la diversification des marchés et à la pénétration des marchés de l'Asie (Turquie, Indonésie, Malaisie).

Quant aux importations, elles se sont caractérisées par l'importance de l'orge, la baisse des quantités de viandes et l'augmentation des prix du maïs et des huiles de graines.

EVOLUTION DE LA BALANCE ALIMENTAIRE  
AU COURS DU PREMIER SEMESTRE DE 1994

UNITES Q EN 1 000 T  
V EN MD

DESIGNATION	6 MOIS 1993		6 MOIS 1994		VARIATION (%)	
	O	V	O	V	O	V
<b>EXPORTATIONS</b>		174,8		246,9		+41
DATTES	5,8	12,3	7,0	17,0	+21	+38
AGRUMES	23,6	9,6	21,0	7,7	-11	-20
HUILE D'OLIVE	46,9	72,0	81,9	119,2	+75	+64
VIN ET BOISSONS ALCOOLISEES	7,5	8,7	13,5	13,6	+80	+56
POISSONS ET CRUSTACES	8,6	51,2	8,9	51,8	+3,5	+1
AUTRES		21,0		37,6		+79
<b>IMPORTATIONS</b>		202,1		263,5		+30
BLE DUR	7,6	1,1	25,0	5,9	eleve	eleve
BLE TENDRE	348,3	44,9	362,5	43,4	+4	-3
ORGE	2,6	0,4	321,3	26,4	tres eleve	tres eleve
MAIS	96,9	11,5	99,7	13,8	-3	+20
SUCRE	121,9	14,0	141,7	45,2	+16	+33
LAIT ET DERIVES	25,5	28,1	18,4	21,9	-28	-22
VIANDES	6,1	11,6	5,3	9,6	-13	-17
HUILES DE GRAINES	80,7	35,8	80,8	49,3	-	+37
AUTRES		34,7		48,0		+38
<b>SOLDE</b>		-27,3		-16,6		-
<b>TAUX DE COUVERTURE</b>		86%		94%		-

## 3. DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

### 3.1. PLUVIOMETRIE ET APPORTS AUX BARRAGES

#### 3.1.1. LA PLUVIOMETRIE

Comparée à la normale, la pluviométrie cumulée depuis le premier Septembre 1993 jusqu'à la fin Juin, a été :

- excédentaire dans la région du Sud-Est (-13%)
- légèrement déficitaire dans le Centre-Est (-18%) et le Sud-Ouest (-15%)
- déficitaire sur le reste du pays (-40% dans le Nord-Est, -37% dans le Nord-Ouest et -43% dans le Centre-Ouest).

Comparée à la campagne précédente, la situation pluviométrique de la campagne en cours est peu favorable dans toutes les régions du pays à l'exception du Sud-Est.

SITUATION PLUVIOMETRIQUE DU 01/09/93 AU 30/06/94

REGIONS	PRECIPITAT MOYENNE DE LA PERIODE	UNITE mm			
		CAMPAGNE 1993-94		CAMPAGNE 1992-93	
		PRECIPITAT AU 30/06/94	ECART PAR RAPPORT A LA MOYENNE (%)	PRECIPITAT AU 30/06/93	ECART PAR RAPPORT A LA MOYENNE (%)
NORD-EST	479	289	-40	426	-11
NORD-OUEST	582	366	-37	475	-18
CENTRE-EST	305	251	-18	324	+6
CENTRE-OUEST	298	171	-43	335	+12
SUD-EST	173	195	+13	77	-55
SUD-OUEST	114	97	-15	110	-3

La répartition mensuelle montre que seule la pluviométrie du mois de Février a dépassé la moyenne, des excédents notables ont été enregistrés sur les régions du Nord et du Centre (variant de 28% dans le Nord-Est à 101% dans le Centre-Est). En revanche, des déficits importants ont été enregistrés au cours du mois de Mars atteignant -95% dans le Nord-Est.

#### 3.1.2. LES APPORTS AUX BARRAGES

Les apports cumulés dans les différents barrages du 01/09/93 au 1/08/94 ont totalisé 374 Mm<sup>3</sup>, soit 31% de la moyenne de la période estimée à 1 213 Mm<sup>3</sup>. Ce taux était à 57% à la même date de la campagne précédente. Cependant, il est à noter que les apports aux barrages du Cap Bon ont atteint le niveau normal (100%).

## APPORTS AUX BARRAGES DU 01/09/93 AU 1/08/94

UNITE Mm<sup>3</sup>

REGIONS	CAMPAGNE 1993/94			CAMPAGNE 1992/93	
	MOYENNE	VOLUME AU 1/08/94	RAPPORT A L'ANNÉE (%)	VOLUME AU 1/08/93	RAPPORT A L'ANNÉE (%)
NORD	190	315	12	60	56
CENTRE	200	26	18	111	56
CAP BON	23	23	100	17	74
TOTAL	1213	374	31	687	57

### 11.1. LES STOCKS DISPONIBLES

Au premier Août 1994, les stocks disponibles dans les barrages s'élèvent à 779 Mm<sup>3</sup> contre 1 182 Mm<sup>3</sup> à la même période de la campagne précédente. La capacité de stockage évaluée à 1 813 Mm<sup>3</sup> est ainsi remplie à 43% contre 65% à la même date de 1993, soit une hausse importante de 34%.

#### REPARTITION DES STOCKS DISPONIBLES AU 1/08/94

UNITE Mm<sup>3</sup>

BARRAGES	CAPACITE	CAMPAGNE 1993/94		CAMPAGNE 1992/93	
		STOCK AU 1/08/94	Taux DE REMPLISSAGE	STOCK AU 1/08/93	Taux DE REMPLISSAGE
NORD	1 212	544	45	854	70
CENTRE	551	206	37	294	53
CAP BON	50	29	58	34	68
TOTAL	1 813	779	43	1 182	65

### 11.4. LES QUANTITES EXPLOITEES

Les quantités exploitées destinées à l'irrigation et à l'alimentation en eau potable cumulées du 01/09/93 au 30/06/94 ont totalisé 410 Mm<sup>3</sup> contre 329 Mm<sup>3</sup> au cours de la même période de la campagne précédente.

## 3.2. LES GRANDES CULTURES

Le prolongement de la sécheresse conjugué à la hausse des températures a sérieusement affecté le développement des grandes cultures, ce qui a entraîné de faibles productions par rapport à la normale.

### 3.2.1. LES CEREALES

#### a. Les emblavures

Les superficies emblavées ont totalisé 1,48 million d'hectares contre 1,7 million d'hectares emblavés au cours de la campagne écoulée.

Par speculation, les superficies emblavées se répartissent de la manière suivante

#### EMBLAVURES POUR LA CAMPAGNE 1993-94

CEREALES	UNITE 1000 HA		
	SUPERFICIES EMBLAVEES	SUPERFICIES PROGRAMMEES	TAUX DE REALISATION %
BLE DUR	809	814	99
BLE TENDRE	139	185	75
ORGE	523	605	86
TRITICALE	9	13	69
TOTAL	1 480	1 617	92

Par région, ces cultures sont localisées surtout dans le Nord, soit 56% des superficies emblavées.

#### REPARTITION DES EMBLAVURES PAR REGION

REGIONS	UNITE 1000 HA			
	SUPERFICIES EMBLAVEES	SUPERFICIES PROGRAMMEES	TAUX DE REALISATION (%)	SUPERFICIES EMBLAVEES EN 1992-93
NORD	831	875	95	869
CENTRE ET SUD	649	742	87	793
TOTAL	1 480	1 617	92	1 662

A la suite du déficit pluviométrique enregistré au cours du printemps, une superficie de 760 000 ha (400 000 ha de blé dur, 80 000 ha de blé tendre et 280 000 ha d'orge) a été très endommagée et a servi de pacage pour les animaux. Cette superficie est essentiellement concentrée dans les gouvernorats du Kef, Siliana, Béja, Zaghuan, Ariana et les gouvernorats du Centre-Ouest.

#### b. La production

La production céréalière de la campagne 1993-94, est de 6,5 millions de quintaux contre 19 millions de quintaux au cours de la campagne précédente, soit une baisse de 66% par rapport à la production de la campagne 1992-93 et de 54% par rapport à la production moyenne du VIIème Plan.

Par espèce, cette production se répartit comme suit :

- Blé dur : 4,3 millions de quintaux
- Blé tendre : 0,7 million de quintaux
- Orge et Triticale : 1,5 million de quintaux.

Quant aux niveaux des rendements, ils ont été très variables selon les régions. Ils ont varié dans le Nord entre 20,0 qx/ha et 6,6 qx/ha pour le blé dur, entre 18,0 et 7,2 qx/ha pour le blé tendre et entre 13,0 qx/ha et 3,4 qx/ha pour l'orge. Dans le Sud et le Centre, ils ont été très faibles et ont varié en moyenne entre 7,5 et 2,7 qx/ha.

### c. Le déroulement de la campagne de moisson et de collecte :

La campagne de moisson a démarré vers la fin du mois de Mai dans des conditions normales. A la fin du mois de Juillet, cette operation a touché environ 645 000 ha soit 46% du total des superficies emblavées.

La campagne de collecte a démarré au début du mois de Juin. Les quantités de céréales collectées par l'Office des Céréales et les coopératives jusqu'à la fin du mois de Juillet s'élèvent à 3,54 MQx réparties selon les espèces comme suit :

- Blé dur : 3 000 000 quintaux ;
- Blé tendre : 463 000 quintaux ;
- Orge : 69 000 quintaux ;
- Triticale : 10 000 quintaux.

Par ailleurs, il est à noter que dans le but de maximiser les quantités de céréales collectées et assurer l'approvisionnement des céréaliculteurs en semences pour la campagne prochaine, un ensemble de mesures présidentielles ont été prises, à savoir :

- octroi d'une subvention au titre de la livraison immédiate d'orge produite localement, à raison de 1,5 D/Ql pour les quantités livrées avant la mi-Juillet 1994.
- le maintien du taux actuel d'échange des semences, à savoir 100 kg de semences contre 135 kg de céréales ordinaires.
- la non application des réfections pour le mitadinage et le poids spécifique lors de la réception par les organismes de collecte.

### d. Les besoins en semences pour la campagne 1994/95

Les besoins de la campagne 1994-95 en semences sont estimés à 1,645 million de quintaux répartis comme suit :

- Blé dur : 930 000 quintaux ;
- Blé tendre : 230 000 quintaux ;
- Orge : 470 000 quintaux ;
- Triticale : 15 000 quintaux.

Les besoins des régions dont la production a été sérieusement endommagée et dans lesquelles les agriculteurs ne pourront pas récupérer les semences nécessaires pour la prochaine campagne, sont estimés à 622 000 Qx, répartis par espèce comme suit :

- Blé dur : 326 000 quintaux ;
- Blé tendre : 96 000 quintaux ;
- Orge : 200 000 quintaux.

Les quantités de semences collectées jusqu'au 10 Juillet 1994, s'élèvent à 140 470 Qx de semences sélectionnées et 667 000 Qx de semences ordinaires.

### QUANTITES DE SEMENCES COLLECTEES AU 16/07/94

ESPECE	UNITE QX	
	SEMENCES SELECTIONNEES	SEMENCES ORDINAIRES
BLE DUR	114 970	587 000
BLE TENDRE	23 619	78 000
ORGE	1 881	

Les quantités de semences de blé dur et blé tendre collectées au cours de cette campagne ajoutées aux stocks disponibles (50 000 Qx de semences sélectionnées et 240 000 Qx de semences ordinaires) permettront de couvrir les besoins des agriculteurs.

#### e. Les stocks de céréales

A la mi-Juillet 1994, les quantités disponibles en blé tendre et en orge sont insuffisantes pour couvrir les besoins du pays jusqu'à la fin de l'année 1994. Les achats conclus à réaliser pour couvrir ces besoins portent sur 148 600 T de blé tendre et 25 000 T d'orge.

#### SITUATION DES STOCKS DE CEREALES AU 15/07/94

CEREALES	QUANTITES DISPONIBLES	COUVERTURE DE BASE JUSQU'AU	UNITE 1 000 T	
			ACHATS CONCLUS A REALISER	COUV BASE ACHATS CONCLUS JUSQU'AU
BLE DUR	470,3	07/02/95	-	-
BLE TENDRE	125,0	13/07/94	148,6	22/11/94
ORGE	136,7	02/12/94	25,0	27/12/94

#### 1.2.2. LES LEGUMINEUSES A GRAINES

Les emblavures des légumineuses à graines d'hiver ont totalisé 64 000 ha contre un programme de 72 800 ha, soit un taux de réalisation du programme de 88% et une baisse de 6% par rapport aux emblavures de la campagne précédente (68 000 ha). Les estimations de production portent sur 193 300 Qx, ce qui constitue une baisse de 51% par rapport à la production moyenne.

Par espèce, cette production se répartit comme suit :

- fève et féverole : 164 200 quintaux ;
- petit pois : 21 600 quintaux ;
- lentilles : 7 500 quintaux.

Concernant les légumineuses de printemps, les superficies emblavées ont atteint 15 800 ha sur un programme de 43 500 ha, soit un taux de réalisation de 36% dû essentiellement aux conditions climatiques défavorables en période de semis.

## 3.2. LA BETTERAVE A SUCRE

La superficie de betterave a sucre semee au cours de la campagne 1993-94 a atteint 5 386 ha contre 5 631 ha au cours de la campagne ecoulee. Compte tenu de la superficie revoquee (86 ha), la superficie a arracher portera sur 5 300 ha contre 5 495 ha au cours de la campagne precedente. La campagne d'arrachage a demarre le 18/06/94 pour la S.T.S et le 23/06/94 pour le C.S.T.

La production est estimee a 260 000 T de betterave brute, soit 232 000 T de betterave nette contre 208 000 T au cours de la campagne ecoulee. Cette hausse de 12% au niveau du tonnage net s'explique par de meilleurs rendements obtenus au cours de cette campagne.

## 3.3. L'ARBORICULTURE

### 3.3.1. L'OLEICULTURE

Les quantites d'huile collectees par l'O.N.H. au cours de cette campagne s'elevent a 144 000 T, soit 68% de la production contre respectivement 101 000 T et 75% de la production au cours de la campagne 1992-93. Ces quantites se repartissent en fonction de la qualite comme suit :

- super : 99 000 T soit 69 % du volume total
- lampante : 42 000 T soit 29% du volume total
- declassee : 3 000 T soit 2% du volume total.

Les quantites d'huile exportees par l'O.N.H. depuis le debut du mois de Novembre 1993 jusqu'a la fin du mois de Juillet 1994 ont atteint 116 140 T pour une valeur de 156 MD. En outre, il est a noter que les perspectives d'exportation sont bonnes, les engagements de l'O.N.H. arretes jusqu'a la fin du mois de Juillet portent sur 169 300 T pour une valeur de 263 MD.

La production de la campagne 1994-95 est estimee entre 400 000 T et 450 000 T d'olives soit l'equivalent de 80 a 90 mille tonnes d'huile contre 1,05 million de tonnes d'olives et 210 000 T d'huile soit une baisse de plus de 40% par rapport a la campagne 1993-94. Cette baisse est due au deficit pluviometrique printanier, au caractere d'alternance propre a la culture et a l'epuisement des oliviers suite a quatre bonnes recoltes consecutives.

### 3.3.2. LES AGRUMES

La production d'agrumes pour la campagne 1993-94 a atteint 208 000 T contre 281 000 T produites en 1992-93 soit une baisse de 26%. La production de la Maltaise est evaluee a 105 000 T contre 156 000 T au cours de la campagne precedente (soit -33%).

La campagne d'exportation des agrumes a pris fin à la mi-Mai 1994. Le tonnage exporté au cours de cette campagne a atteint 21 032 T contre 23 527 T au cours de la campagne 1992-93, soit une baisse de 11%. Les quantités exportées représentent 10% de la production totale contre 8% exportées au cours de la campagne précédente.

Par ailleurs, il est à noter que la quantité de Maltaises exportée représente 20% de la production totale des agrumes contre 15% au cours de la campagne écoulée. De plus, les quantités exportées sur le marché français ont été conformes aux prévisions soit 20 240 T contre 20 000 T programmées.

Concernant la préparation pour la prochaine campagne 1994/95, les agriculteurs se sont adonnés, dès la fin de la récolte de la campagne écoulée aux travaux d'entretien des plantations agrumicoles (taille, épandage d'engrais, irrigation régulière...). Il est à mentionner que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour la lutte contre la cécidite.

### 3.3.3. LES DATTES

Suite à l'achèvement de la campagne de récolte des dattes, les agriculteurs se sont adonnés aux activités de nettoyage et d'entretien des palmeraies et de pollinisation des régimes dans des conditions normales.

Des journées d'information ont été organisées pour sensibiliser les agriculteurs dans toutes les régions de production pour lutter contre la maladie de "feuilles cassantes" et limiter sa propagation.

### 3.3.4. LA VIGNE

Selon les premières estimations, la production de raisin de cuve serait d'un bon niveau et atteindrait 50 000 T contre 46 000 T en 1992-93, soit une hausse de 9%. La transformation permettrait de fournir 330 000 hl à 350 000 hl de vin. Le gouvernorat de Bizerte contribue à la majeure partie de la production de raisin de cuve avec 31 000 T, soit plus de 60% de la production nationale.

La production de raisin de table serait aussi bonne et enregistrerait une augmentation de 7%, passant de 60 000 T en 1992-93 à 64 000 T. Les principaux gouvernorats de production de raisin de table sont :

- Nabeul : 16 800 T, soit 26% de la production totale.
- Bizerte : 12 800 T, soit 20% de la production totale.
- et Ben Arous : 19 000 T, soit 30% de la production totale.

Il est à signaler que grâce aux températures élevées et à l'absence d'humidité, l'état général des vignobles est considéré comme bon et ne nécessite pas de traitement intensif.

### J.J.5. LES GRENADES

La production de grenades est estimée à 54 000 T soit un niveau comparable à celui de la campagne écoulée (53 500 T)

Le démarrage de la campagne d'exportation est prévu à la deuxième semaine du mois de septembre et le programme consiste à exporter 500 T dont 200 T vers les pays du Golfe et 200 T sur le marché français.

### J.J.6. LES FRUITS D'ETE

Le déficit pluviométrique printanier n'a pas causé un effet remarquable sur l'état général des plantations dans la majorité des régions de production à l'exception des gouvernorats de Kairouan et Sidi Bouzid où des signes de sécheresse ont été enregistrés dans les vergers isolés et non entretenus.

Cependant, il est à noter que les efforts fournis pour la sensibilisation des agriculteurs en vue d'intensifier le labour superficiel, lutter contre les insectes et irriguer les jeunes plantations ont permis de réduire l'effet du manque des pluies sur les plantations. Il est à préciser que l'irrigation des jeunes plantations est encouragée par des fonds supplémentaires pour l'acquisition de citernes tractées dans le cadre de la stratégie de lutte contre la sécheresse.

Globalement, la production des fruits d'été connaîtra une régression de 6% par rapport à celle de l'année 1993, soit 253 000 T contre 268 500 T en 1993. Les conditions climatiques ont causé des effets contraires sur la production des différentes espèces. En effet, les productions des fruits à noyau (amandes, abricots et pêches) ont augmenté alors que celles des fruits à pépins ont baissé en raison du retard lors du développement végétatif et la floraison.

#### ESTIMATION DE LA PRODUCTION DES FRUITS D'ETE

FRUITS	UNITE : 1 000 T		
	CAMPAGNE 1992-93	CAMPAGNE 1993-94	VARIATION %
AMANDES	47	52	+11
ABRICOTS	24	26,5	+10
PECHES	61	66	+8
PRUNES	10,5	11,5	+10
POMMES	80	61	-24
POIRES	46	36	-22
TOTAL	264,5	253	-6

#### a. les amandes

La production attendue des amandes en coques est de 52 000 T enregistrant ainsi une augmentation de 11% par rapport à celle de la campagne écoulée (47 000 T). Le gouvernorat de Sfax contribue à raison de 31% à la production totale, soit 16 000 T.

Plusieurs facteurs ont été à l'origine de cet accroissement dont essentiellement l'entrée en production des jeunes plantations et l'absence de pluie conjuguée à une température élevée lors de la floraison et la pollinisation notamment dans les régions de Sfax et Kairouan.

Quant à l'exportation des amandes, elle a été destinée au marché français et a atteint 159 T avec une valeur de 173 000 dinars contre 126 T exportées au cours de la campagne précédente pour une valeur de 143 000 dinars, soit une augmentation de 26% en quantité et de 21% en valeur. Le prix moyen sur le marché français était au même niveau qu'en 1993, soit 5,14 FF contre 5,10 FF en 1993.

#### **b. les abricots**

La production d'abricots de la campagne 1993-94 a atteint 26 500 T contre 24 000 T au cours de la campagne 1992-93, soit une augmentation de 10%. La production des variétés précoces qui est généralement destinée à l'exportation, a connu un accroissement de 18% (16 500 T contre 14 000 T au cours de la campagne précédente). Il est à signaler que la plus grande part de la production provient du gouvernorat de Kairouan, à savoir 37% (9 800 T). La qualité des fruits est généralement moyenne, uniquement 20% de fruits sont de grand calibre.

Toutefois, il est à noter que les fortes chaleurs du 22 et 23 Mai ont causé l'accélération de la maturation, le raccourcissement de la période de récolte et l'achèvement de la campagne d'une manière précoce.

L'exportation des abricots a commencé à la fin du mois d'Avril et a concerné 249 T pour une valeur de 448 000 dinars contre respectivement 264 T et 444 000 dinars en 1993. La grande part des exportations a intéressé le marché des pays du Golfe (130 T) et le marché français (115 T).

#### **c. les pêches**

La production des pêches au cours de la campagne actuelle a enregistré une augmentation de 8% par rapport à celle de la campagne précédente, soit 66 000 T contre 61 000 T en 1992-93. Cependant, la qualité des fruits a connu une régression à cause de l'insuffisance des pluies.

#### **d. les prunes**

La production des prunes au cours de la campagne 1993-94 a atteint 11 500 T contre 10 500 T produites au cours de la campagne écoulée, soit une hausse de 10%.

### c. les pommes

La production totale des pommes est estimée à 61 000 T contre 80 000 T produites au cours de la campagne précédente, soit une baisse de 24%. Cette baisse est attribuée surtout à la diminution importante (-30%) de la production destinée au stockage (32 000 T contre 45 500 T en 1992-93). La production de pommes précoces et de saison a baissé de 14% passant de 33 600 T en 1993 à 29 000 T en 1994.

### d. les poires

L'estimation de la production totale des poires montre une regression de 22% par rapport à celle de la campagne écoulée, soit 36 000 T contre 46 000 T produites en 1993. La production des poires précoces et de saison est estimée à 11 000 T contre 15 500 T en 1993, celle des poires destinées au stockage est estimée à 25 000 T contre 31 000 T en 1993.

## 3.4. LES CULTURES MARAICHERES

Les cultures maraichères d'été occupent une superficie globale de 94 000 ha contre 100 000 ha programmées et 89 000 ha emblavées au cours de la campagne précédente. Le repiquage des plants se poursuit en particulier pour le piment et la tomate tardive dans les régions de Kasserine, Sliana et Le Kef. Les températures élevées du mois de Juin 1994 ont entraîné une maturation précoce, et quelques cas de pourriture sur les tomates et la pomme de terre ont été observés.

### 3.4.1. LA POMME DE TERRE DE SAISON

La production de la pomme de terre de saison a atteint le même niveau que la dernière campagne soit 110 000 T. Le niveau moyen des rendements a été variable selon les régions : 23,3 T/ha à Jendouba, 12,3 T/ha à Nabeul, 18 T/ha à Bizerte. A l'exception du gouvernorat de Jendouba, quelques cas de pourriture ont été signalés sur certaines variétés (Spunta et Danoise) dans les principales régions de production (Bizerte, Nabeul et Soussse).

Du point de vue qualitatif, la production présente une qualité et des calibres moyens du fait des conditions prévalant au cours de la phase de prégermination, de la qualité des semences et de l'arrachage précoce.

#### PRODUCTION DE LA POMME DE TERRE PAR REGION

REGION	SUPERFICIE	PRODUCTION	RENDEMENT
NABEUL	2850	35 000	12,3
BIZERTE	2900	56 000	18
JENDOUBA	1200	28 000	23,3
AUTRES REGION	1250	11 000	8,8
TOTAL	7000	110 000	15,1

La production totale permettra de couvrir les besoins de consommation jusqu'à Octobre 1994 sur la base d'une consommation mensuelle moyenne de 15 000 T et après prélèvement de 15 000 T de semences pour la culture d'arrière-saison.

Dans le cadre de l'intervention du F.O.S.T.A.P.L.E.F., le programme du GIL porte sur l'achat et le stockage de 5 000 T de pomme de terre au prix de 220 dinars la tonne, contre 180 D/T en 1993 et 170 D/T en 1992. Les agriculteurs n'ont pas eu recours à la vente au GIL, les prix étant intéressants sur le marché (315 mill/kg en moyenne durant le mois de Juin 1994 contre 231 mill/kg en Juin 1993). En outre, l'U.T.A.P., le G.I.L. et les C.R.D.A. ont entrepris une campagne de sensibilisation des agriculteurs pour une meilleure conduite du stockage traditionnel afin de limiter les pertes conséquentes.

Afin de couvrir les besoins de consommation à la période de soudure (avant l'arrachage de la pomme de terre d'arrière-saison), il est prévu l'importation de 10 000 T de pomme de terre.

En ce qui concerne l'exportation, les quantités de pomme de terre exportées se sont élevées à 789 T durant toute la campagne contre 1 033 T au cours de la campagne 1992-1993. Ce niveau, le plus bas réalisé jusque-là, vient confirmer la tendance vers la baisse que connaît l'activité d'exportation de la pomme de terre. Cette situation découle de la conjugaison de plusieurs facteurs, à savoir :

- les niveaux des prix élevés sur les marchés intérieurs par rapport aux prix à l'exportation.
- les coûts élevés de la production et de la mise à l'exportation.
- la quasi absence de la production destinée à l'exportation.

### 3.4.2. LA TOMATE DE SAISON

Les superficies de tomate de saison ont atteint 21 500 ha contre 23 500 ha programmés et 18 000 ha emblavés au cours de la campagne précédente. L'opération de repiquage des plants se poursuit encore dans quelques régions, particulièrement pour la culture tardive dans les gouvernorats de Kasserine, le Kef et Siliana. La superficie globale atteindra probablement 22 500 ha.

La production prévue est de 490 000 T (dont 60 000 T de tomate tardive) contre une production de saison de 360 000 T en 1993. Les températures élevées du mois de Juin ont entraîné une maturation précoce des tomates et certains cas de pourriture due aux attaques d'acariens ont été signalés particulièrement dans la région de Nabeul.

La production attendue se situe entre 55 000 T et 60 000 T de D.C.T.. Le prix de cession de la tomate à l'usine de transformation a été fixé par l'U.T.I.C.A. et l'U.T.A.P. à 85 mill/kg contre 70 mill/kg au cours des campagnes précédentes.

## 3.5. L'ELEVAGE

### 3.5.1. LES RESSOURCES ALIMENTAIRES DU CHEPTEL

Suite aux conditions climatiques défavorables qui ont affecté aussi bien la production des parcours que celle des cultures fourragères, les ressources alimentaires du cheptel ont connu au cours de cette campagne un déficit important. En effet, les productions de fourrages n'ont atteint que 200 000 T de foin et 180 000 T d'ensilage contre respectivement 600 000 T et 570 000 T au cours de la campagne écoulée. La production de semences d'avoine a atteint 50 000 Qx contre 300 000 Qx produits au cours de la campagne écoulée.

En outre et suite à la dégradation de l'état des cultures céréalières dans certaines régions, 760 000 ha ont été pâturés ou récoltés sous forme de foin.

La production de paille est estimée à 800 000 T, soit à peu près la moitié de la production moyenne.

L'ensemble de ces facteurs ont engendré une pression sur la demande des fourrages de la part des éleveurs qui s'est traduite par une hausse des prix du foin et de la paille. Pour l'orge et le son qui ont connu une hausse des prix et des problèmes de spéculation au début de la campagne agricole, la situation s'est améliorée suite à la fixation du prix du son et la subvention du prix de l'orge (10 D/Ql à la production et 13 D/Ql à la distribution pour le son et 14 D/Ql au lieu de 17 D/Ql pour l'orge). Pour le foin et la paille, les prix sont à un niveau élevé.

#### PRIX DES FOURRAGES GROSSIERS AU COURS DE JUIN 1994

REGION	L'UNITE : D/BALLE	
	FOIN	PAILLE
NORD	5,0 à 5,5	2,5 à 3,5
CENTRE	6,0 à 7,0	3,5 à 4,0
SUD	6,0 à 8,0	3,5 à 4,0

Pour pallier cette situation, un certain nombre de mesures ont été prises dont notamment :

- la sensibilisation des agriculteurs pour l'extension des superficies fourragères d'été en irriguée qui ont atteint 11 000 ha contre 5 000 ha emblavés au cours de la campagne écoulée. Cette extension permettra de réduire le déficit par la production du sorgho et du maïs. Des mesures ont été prises pour assurer l'approvisionnement des agriculteurs en semences.
- la constitution d'un comité national et de comités régionaux pour assurer la distribution d'orge et de son. Les quantités d'orge vendues subventionnées depuis le démarrage de l'opération (Décembre 1993) jusqu'à la fin Juin ont atteint 4 millions de quintaux.

- la programmation de l'importation de 132 000 T de bouchons de luzerne. L'Office de l'Elevage et des Pâturages est chargé d'importer une première quantité de 32 000 T dont environ 15 000 T ont été déjà importées et distribuées dans les régions les plus affectées. Pour la quantité restante, l'OEPA et la Direction Générale de la Production Agricole assureront la coordination de l'importation par le biais des sociétés privées suivant un cahier de charges. Dans ce cadre, un quota a été accordé à chaque société. Le prix a été fixé à 220 mill/Kg et sera maintenu par l'instauration d'une subvention en cas de hausse des prix sur le marché international.

- sachant que les stocks des éleveurs en fourrages sont épuisés, l'Office de l'Elevage et des Pâturages et la Direction Générale de la Production Agricole sont chargés de coordonner entre les différentes institutions de distribution des semences pour mettre à la disposition des agriculteurs 15 000 T de semences d'avoine pour assurer un bon démarrage de la campagne. A ce titre, un quota a été fixé pour chaque importateur selon sa capacité et l'importation se fera suivant un cahier des charges agréé par toutes les parties concernées. En outre et dans le but d'assurer des prix encourageants aux agriculteurs, l'importation de cette quantité a été exonérée de la taxe à l'importation et de la T.V.A. de plus une subvention à la distribution a été instaurée à raison de 5 D/Ql.

## 1.2. LES PRODUCTIONS ANIMALES

### a. Les viandes

Au terme du premier semestre 1994, la production de viandes (nettes et abats) a atteint 65 300 T contre 62 025 T au cours du premier semestre de 1993 enregistrant ainsi une hausse de 5%.

Cette production est répartie par espèce comme suit :

#### PRODUCTION DE VIANDES AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 1994

TYPE DE VIANDE	UNITE TONNE		
	PREMIER SEMESTRE 1993	PREMIER SEMESTRE 1994	VARIATION %
VIANDE BOVINE	27 300	29 100	-7
VIANDE OVINE	30 700	31 500	-3
AUTRES VIANDES	4 025	4 700	-17
TOTAL	62 025	65 300	-5

Par ailleurs, il est à noter que l'approvisionnement du marché en viandes rouges au cours des derniers mois s'est caractérisé par :

- une augmentation des quantités de viande bovine d'environ 20% au niveau des principaux abattoirs du pays ;
- une baisse du niveau des prix à la production de la viande bovine d'environ 300 Mill Kg ;
- une regression des prix de la viande importée d'environ 100 Mill Kg par rapport aux prix enregistrés au cours de la dernière révision de la taxation sur l'importation des viandes.

Face à cette situation et pour renforcer la compétitivité de la production nationale de viandes, la Société Ellouhoun a été chargée d'acheter auprès des éleveurs les taureillons engraisés dont l'âge ne dépasse pas 24 mois au prix de 2 D/Kg rendu à l'abattoir de la société.

De plus, la révision du prélevement sur l'importation de la viande bovine est à l'étude.

En ce qui concerne la viande avicole, au cours du mois d'Avril un équilibre entre l'offre et la demande a été enregistré, soit environ 3 000 T de viande. La moyenne des prix à la production a été de 1,605 D/Kg.

Au cours des mois de Mai et Juin, la production a été largement excédentaire par rapport aux besoins de consommation, soit respectivement 3 773 T et 3 668 T pour des besoins estimés à 3 060 T. Cette situation a engendré une chute des prix qui ont atteint des moyennes de 1,264 D/Kg au cours du mois de Mai et 1,078 D/Kg au cours du mois de Juin.

Aussi, pour pallier cette situation, une opération de stockage de viande avicole a été entamée depuis le début du mois de Mai. Elle a porté sur le stockage de 600 T par le G.I.P.A. et 180 T par des abattoirs privés. Cette mesure a permis de relever progressivement le niveau des prix à la production qui ont atteint 1,250 D/Kg à la fin du mois de Juin.

Le mois de Juillet a connu un léger excédent et les prix ont atteint une moyenne de 1,366 D/Kg au cours de la première quinzaine, ce niveau est jugé rémunérateur pour l'éleveur et acceptable pour le consommateur.

Les prévisions de production des mois d'Août et de Septembre 1994, dégagent une baisse de production due à la réticence des aviculteurs vis-à-vis de l'achat des poussins à cause des températures élevées. Le déficit prévu est d'environ 700 T de viandes, il sera comblé par l'écoulement des quantités stockées par le G.I.P.A et les abattoirs privés.

## b. L'oeuf de consommation

Au terme des trois mois de Mai, Juin et Juillet 1994, la production d'oeufs de consommation a connu un excédent de 7 millions, 9,5 millions et 10,5 millions d'unités respectivement. Cet excédent a engendré une baisse des prix à la production qui sont passés de 73 mill/unité à 62 mill/unité au cours du mois de Mai et à 55,5 Mill/unité au cours du mois de Juin. Face à cette situation une opération de stockage d'oeufs de consommation a été entamée par le GIPA en sous-traitance avec les éleveurs privés et a porté sur 9,5 millions d'oeufs. Cette mesure a permis d'augmenter le niveau des prix qui a atteint une moyenne de 70 mill/unité au cours du mois de Juillet.

Pour les prochains mois, il est prévu un excédent d'environ 7 millions d'unités mensuellement, ce qui nécessitera une opération de stockage d'environ 25 millions d'oeufs pour subvenir aux besoins supplémentaires prévus au cours du mois de Ramadhan.

### 3.5.3. LA SANTE ANIMALE

Les campagnes de vaccination contre les principales maladies continuent à se dérouler normalement. Des mesures ont été prises pour approvisionner le pays en vaccins pour la campagne de lutte contre la fièvre aphteuse qui a démarré au cours du mois d'Août et qui va porter sur 380 000 têtes bovines et 5 millions de têtes ovines et caprines.

En outre et dans le cadre de la protection du cheptel contre les effets de la sécheresse, un programme a été mis en oeuvre pour intervenir contre les maladies parasitaires et la gale.

## 3.6. LA PECHE

### 3.6.1. LA PRODUCTION

Durant le premier semestre de l'année 1994, la production de la pêche a atteint 37 120 T contre 38 400 T au cours de la même période de 1993, soit une baisse légère de 3%. Cependant, la production de la pêche côtière a baissé de 12%. La production de la pêche au feu et à la petite senne a stagné alors que la pêche au chalut et la pêche au thon ont enregistré des hausses respectives de 5% et 38%.

## LA PRODUCTION HALIEUTIQUE DURANT LE PREMIER SEMESTRE DE 1994

DESIGNATION	UNITE TONNE		
	6 MOIS 1993	6 MOIS 1994	VARIATION %
PECHE COTIERE	17 724	15 642	-12
PECHE AU CHALUT	7 597	7 981	+5
P. AU FEU ET PETITE SENNE	10 533	10 417	-1
PECHE AU THON	1 207	1 671	+38
COQUILLAGES	899	1 017	+13
AUTRES	442	391	-12
TOTAL	38 402	37 119	-3

Par ailleurs, il est à noter que la production s'est améliorée au cours du deuxième trimestre de l'année 1994 (21 217 T contre 15 902 T au cours du premier trimestre). Quant à la production mensuelle moyenne au cours du deuxième trimestre, elle a été inférieure à celle du deuxième trimestre de l'année 1993 soit 7 072 T contre 7 836 T en 1993. Cette diminution est principalement due à la chute de la production de la pêche côtière à cause de la dégradation des apports des barques pêchant dans les zones traditionnelles dont les ressources sont surexploitées.

L'analyse par région montre que la production du premier semestre de l'année 1994 a fortement chuté dans la région de Mahdia (-1 420 T par rapport à la même période de l'année 1993). Cette diminution est due principalement à la baisse des apports de la pêche au feu dans cette région.

Dans la région de Sfax, malgré l'amélioration des apports de la pêche au feu (+548 T) et la pêche au chalut benthique (+649 T), la production globale a accusé une régression (-252 T) par rapport à l'année écoulée, et ceci à cause de la baisse des apports de la pêche côtière (-1 717 T).

Les productions des régions de Jendouba, Sousse, Nabeul et Medenine ont également diminué durant ce semestre, respectivement de 16%, 12%, 7% et 6% à cause de la chute des apports de la pêche au feu (-35% à Sousse et -5% à Nabeul) et des apports de la pêche côtière (12% à Medenine 14% à Jendouba).

Cependant, les productions des autres gouvernorats durant la même période se sont améliorées aux taux de 32% à Tunis, 28% à Gabès, 20% à Monastir et 3% à Bizerte par rapport à l'année passée.

### 3.6.2. LES EXPORTATIONS

Les exportations des produits de la pêche durant le premier semestre de l'année 1994 ont atteint 8 888 T d'une valeur de 51,84 MD, soit une amélioration de 10% en quantité et 9% en valeur par rapport à l'année 1993.

## 3.7. LA PRODUCTION AGRO-ALIMENTAIRE

### 3.7.1. LA TRANSFORMATION DE LA TOMATE

La campagne de transformation de tomate a démarré plus précocement que celle de l'année dernière (30 Juin contre le 7 Juillet au cours de la campagne passée), et ce, suite aux jours de sirocco de Juin qui ont accéléré la maturation.

A la mi-Juillet, le nombre de centres de collecte des tomates fraîches en activité s'élève à 120 dont la majorité se situe au Cap Bon. Sur un total de 42 unités existantes, les unités de transformation en activité au 26 Juillet sont au nombre de 35 et ont traité 149 800 T de tomates fraîches pour obtenir 26 700 T de D.C.T. La production attendue se situe entre 55 000 T et 60 000 T de D.C.T..

Le prix de cession de la tomate à l'usine de transformation a été fixé par l'U.T.I.C.A. et l'U.T.A.P. à 85 mill/kg contre 70 mill/kg au cours des campagnes précédentes. Le prix à la production des tomates fraîches observé est de l'ordre de 80 mill/kg à 90 mill/kg. Le prix de revient varie de 68 mill/kg à 90 mill/kg selon le niveau des rendements qui a varié de 20 T/ha à 30 T/ha.

### 3.7.2. LES CONSERVES D'ABRICOT

La campagne de transformation d'abricot a démarré la dernière semaine du mois de Juin, soit une semaine d'avance par rapport à la campagne précédente suite aux jours de sirocco enregistrés qui ont accéléré la maturation des fruits.

La quantité d'abricots transformée a atteint 700 T et a donné 658 T de produit fini, soit une régression de 31% et 32% respectivement par rapport aux réalisations de la campagne précédente. Cette diminution est due à la baisse du niveau de production des variétés destinées à la transformation (exemple caninos).

### 3.7.3. LES CONSERVES DE PETIT POIS

Les quantités de petit pois frais réceptionnées par les usines en activité ont totalisé 385 T et ont donné 150 T de produit fini contre 1 000 T et 390 T respectivement au cours de la campagne écoulée. Cette baisse est due à la concurrence de la consommation à l'état frais et l'absence d'une production spécifique destinée à la transformation.

### 3.7.4. LE SUCRE

La campagne de transformation du sucre a démarré le 20 Juin 1994 dans la Société Tunisienne du Sucre et le 27 Juin dans le Complexe Sucrier de Tunisie. Ce démarrage a eu lieu plus tard que celui de la campagne précédente (les 14 et 21 Juin respectivement) à cause du retard enregistré au niveau de la maturation de la production.

A la date du 29 Juillet 1994, les quantités livrées aux usines s'élèvent à 179 854 T de betterave brute. Ces quantités ont donné un tonnage net de 156 611 T dont la transformation a donné 16 861 T de sucre blanc et 48 558 T de pulpes fraîches.

Compte tenu de la production de betterave à sucre nette attendue (232 000 T), la production de sucre blanc sera de 24 700 T contre 22 820 T au cours de la campagne précédente. Cette augmentation (+8%) est due principalement à une amélioration du niveau du rendement en betterave nette de 38 T/ha au cours de la campagne écoulée à 44 T/ha au cours de la campagne actuelle. En outre, la production de sucre permettra de satisfaire 12% de nos besoins, sachant que la consommation annuelle se situe à 200 000 T/an.

### 1.3. LES EXPORTATIONS

Au terme du premier semestre 1994, les exportations de conserves alimentaires ont atteint 1 540 T pour une valeur de 2,86 MD contre 1 649 T et 3,06 MD au cours de la même période de l'année 1993.

Cette baisse de 9% en valeur et en volume est due notamment à la régression des exportations de concentré de tomates. Sur 15 destinations différentes, la France et la Libye ont reçu la majeure partie de nos exportations avec respectivement 64% et 21% du volume total exporté.

## 4. DOSSIER D'ACTUALITE : L'ENQUETE SUR LES STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

### 4.1- INTRODUCTION

La formulation des politiques de développement, la préparation, le suivi et l'évaluation des plans et projets de développement intéressant l'agriculture, doivent être fondés sur l'analyse exhaustive et approfondie de la structure du secteur agricole.

Aussi, un recensement général de l'agriculture comme opération de base permettant d'appréhender les structures de production et d'entreprendre ensuite diverses enquêtes spécifiques par sondage, est jugé nécessaire.

En Tunisie, le dernier recensement de l'agriculture date de 1962, et depuis, les statistiques agricoles reposent sur des enquêtes statistiques spécifiques. Ces enquêtes donnent de bons résultats sur l'occupation du sol mais restent peu fiables en matière de données sur les exploitations et les exploitants, puisqu'elles n'arrivent à toucher que 10 000 à 12 000 exploitants sur une population d'exploitants estimée à 360 000 selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1984. D'où le besoin d'une opération statistique d'envergure pour appréhender les exploitations dans leur dimension économique et sociale : taille moyenne, répartition, capital de production, profil des exploitants. Cette opération statistique peut être un recensement général de l'agriculture comme elle peut prendre la forme d'une enquête par sondage où l'unité statistique à observer sera l'exploitation.

En effet, un recensement agricole peut être effectué par dénombrement complet ou par sondage ou par combinaison des deux méthodes. L'enquête proposée, appelée *Enquête sur les structures des exploitations agricoles en Tunisie\** va associer le dénombrement complet et le sondage : dénombrement complet pour les grandes exploitations, les fermes de l'Etat et le nombre total d'exploitants agricoles (lors du Recensement de la population), et sondage pour les autres catégories sur lesquelles portera le centre d'intérêt de l'enquête.

### 4.2- OBJECTIF ET PORTEE DE L'ENQUETE STRUCTURES

L'objectif de l'enquête est d'une part de réunir des données sur les aspects structurels de l'agriculture qui n'évoluent pas rapidement d'une année à une autre (ces données concernent les caractéristiques des exploitations, les caractéristiques des exploitants, le capital de production...) et d'autre part de servir de base de sondage à des enquêtes agricoles spécifiques sur les exploitations pour couvrir divers domaines relatifs à l'exploitation agricole, l'estimation des productions des cultures, les coûts de production, le crédit, la vulgarisation, l'origine de la propriété...etc.

\* Cette enquête est communément appelée *Enquête Structures*

Les principales informations à rassembler porteront sur l'emplacement des exploitants, le statut juridique de l'exploitant, les caractéristiques démographiques de l'exploitant et du ménage de l'exploitant, le capital de production, le mode de possession du capital de production et d'autres facteurs tels que l'utilisation des engrais, de semences, etc.

### 4.3- ORGANISATION DE L'ENQUETE

#### 4.3.1. LA BASE DU SONDAGE

L'enquête Structures est un mini-recensement, elle doit toucher un maximum d'exploitants tout en veillant à la représentativité de la population-mère. Puisque cette population-mère est quasiment inconnue, la seule information exhaustive sur cette population est le nombre de ménages exploitants qui se dégagera du Recensement Général de la Population et de l'Habitat effectuée en Avril 1994.

Cette question donnera une idée sur le degré de présence d'exploitants agricoles sur le territoire. Cet indicateur sera utilisé pour stratifier le territoire en zones homogènes selon la présence des exploitants agricoles. Ainsi, la première stratification du territoire selon l'existence d'exploitants agricoles se fera comme suit:

- milieu communal : c-à-d villes et villages érigés en commune,
- agglomérations principales : villages non érigés en commune,
- milieu rural : zones agricoles en premier lieu.

Pour cela, on effectue un premier découpage du territoire (le gouvernorat) en zone urbaine et zone rurale. Les communes vont être cernées lors de la phase du pré-dénombrement du Recensement de la Population. De même, pour les agglomérations principales non érigées en commune, le Recensement permettra de connaître le nombre des ménages exploitant une terre agricole dans chaque agglomération.

Les différentes opérations de découpage et de stratification ont été réalisées par les services statistiques des CRDA sur la base de documents cartographiques.

#### 4.3.2. L'ECHANTILLON DE L'ENQUETE

##### a. Echantillonnage en milieu communal

Le milieu communal, en opposition au milieu rural, est formé par un ensemble de communes bien délimitées et érigées en tant que telles par un décret qui les soumet à la loi municipale. Pour les besoins du Recensement de la Population, l'INS découpe l'aire de ces communes en vue de construire des districts de recensement à partir desquels sera formé notre échantillon en milieu communal.

### \* Construction des districts de recensement

Ces districts sont construits lors de la phase du pré-dénombrement du recensement de la population. Lors de cette phase, les agents superviseurs de l'INS commencent par identifier les périmètres communaux. Une fois identifiée, la commune est découpée à son tour en unités administratives ou secteurs. Ces deux découpages sont fait en collaboration avec les responsables locaux.

Le superviseur de l'INS découpe alors les unités administratives ou secteur en sections en considérant les artères principales traversant la commune et les ensembles d'habitat homogènes. Au niveau de chaque section on identifie des îlots, un îlot est une partie de terrain entourée de tous côtés par des rues et qui n'est traversée par aucune rue.

Lors de la phase pré-dénombrement le superviseur est appelé à porter sur un dossier la liste des îlots et d'estimer le nombre de ménages de chaque îlot. Chaque fois que le cumul du nombre de ménages devient un multiple de 100, on obtient un district. Un ménage est défini comme un groupe de personnes ayant ou non entre elles un lien de parenté vivant sous le même toit et prenant en général leurs repas en commun.

A la suite du dénombrement, seront connu le nombre des ménages exact par district ainsi que le nombre des ménages se déclarant exploitant.

### \* Tirage de l'échantillon

Le prélèvement de l'échantillon des agglomérations principales et des districts se fera sur la base des résultats du recensement de 1994.

Pour chaque gouvernorat un échantillon de district sera tiré avec une probabilité proportionnelle au nombre des ménages qui le compose. Mais avant ce tirage, les districts seront stratifiés selon le nombre d'exploitants dégagé du recensement. Le taux de sondage sera proportionnel au nombre d'exploitants par district.

#### b. Le plan de sondage dans les agglomérations principales

Contrairement aux communes, les agglomérations principales n'ont pas de limites administratives, mais leurs limites ont été tracées sur les cartes d'état-major au cours des travaux cartographiques, et elles ont été identifiées lors du recensement de 1994. Un échantillon des agglomérations principales non érigées en communes sera tiré avec probabilités proportionnelles aux nombres de ménages. Ces communes seront a priori stratifiées selon le nombre de ménages se déclarant exploitant.

#### c. Échantillonnage en milieu rural

Les travaux cartographiques réalisés par les Arrondissement Statistiques des CRDA ont permis d'isoler le milieu naturel (autre que celui des villes, villages et agglomérations principales). Au niveau de ce milieu, il a été procédé au tirage d'un échantillon areolaire après stratification en fonction de l'occupation du sol. Au cours de l'opération de stratification, on prendra soin de distinguer les zones à forte densité des zones à faible densité selon l'existence d'habitations repérées sur la carte d'état-major. Le taux de sondage est important en zone à faible densité.

L'échantillon est constitué par un ensemble d'aires repérées sur des cartes d'état-major et délimitée par des limites naturelles. Ces aires appelées "segment" ont des superficies de différentes tailles selon l'occupation du sol.

#### \* les travaux cartographiques

Les travaux cartographiques consistent à repérer les composantes du territoire sur des documents cartographiques. Comme le degré de précision de ces documents varie selon les régions (carte au 1/200000, au 1/50000 ou au 1/25000) ces documents sont souvent actualisés et enrichis par les expériences antérieures. Ainsi sur les documents cartographiques relativement anciens les périmètres publics irrigués n'apparaissent pas et sont ajoutés manuellement de même pour quelques barrages.

Le but final de ces travaux est de sélectionner au hasard un échantillon d'aires appelées segments, ces derniers feront l'objet de l'enquête dans le milieu agricole. Pour cela les Aménagements Statistiques des CRDA ont procédé aux 6 étapes suivantes :

- 1- la détermination de la superficie du gouvernorat par la planimétrie,
- 2- la reproduction des limites des villes, des villages et des agglomérations du gouvernorat sur le document cartographique,
- 3- l'identification des strates homogènes d'occupation du sol,
- 4- l'identification des deux sous strates selon la densité de logement,
- 5- la délimitation sur le document cartographique des strates et des sous-strates pour obtenir des zones non contiguës pour les diverses strates. Ces zones sont subdivisées au moins en deux sous-zones appelées sections chaque fois que la superficie de la zone est importante.
- 6- la planimétrie de chaque section ; ceci permet de connaître le nombre de segments de chaque section compte tenu de la superficie retenue des segments dans les différentes strates.

Cette superficie est fixée normalement en tenant compte du coût de l'enquête, du degré de précision recherché et d'autres facteurs. Avec l'expérience antérieure des services statistiques, on a opté pour les tailles de segments figurant dans le tableau suivant pour les différentes strates retenues.

**STRATES ET TAILLES DES SEGMENTS DE L'ENQUETE STRUCTURES**

CODE	LIBELLE DE LA STRATE	TAILLE LES SEGMENTS EN HA
10	CULTURES IRRIGUEES	DETAILLEE
11	PERIMETRES PUBLICS IRRIGUES	10
12	PERIMETRES PRIVES	20
16	OASIS MODERNES	5
17	OASIS TRADITIONNELLES	5
20	OLIVIERS	50
21	VERGERS ET AUTRES PLANTATIONS	20
23	VIGNES	20
30	CULTURES ANNUELLES	100
40	CULTURES MIXTES	100
60	BOIS ET FORETS	200
70	BROUSSA, LES, ALFA ET HMADA	200
80	HORS ZONES	PAS DE SEGMENT
90	AGGLOMERATION	PAS DE SEGMENT

La strate 80 "hors zones" est constituée par les terres non agricoles (lac, sebkha, barrage, etc.).

#### \* Tirage de l'échantillon

Les travaux cartographiques ont permis de découper le territoire naturel en segments. On obtient ainsi, des listes de segments groupés en sections pour chacune des strates. Sur ces listes, on effectue le tirage de l'échantillon de segments ; le tirage est de type systématique avec 2 répétitions au moins.

Les taux de sondage retenus sont de 1/25 pour les strates labourables, 1/50 pour les strates peu fertiles, 1/15 pour les strates labourables à densité de logement faible.

Sur la base de ces taux, l'échantillon en milieu rural est constitué de 3 523 segments. Ces segments sont déjà repérés sur les cartes d'état-major et des photographies aériennes ont été développées pour pouvoir saisir les superficies des différentes parcelles les constituant. Au total, 6357 photographies ont été nécessaires pour couvrir les segments échantillons. Les aires ou segments échantillons seraient mieux visualisés à l'aide de photographies aériennes issues de missions plus récentes.

La carte d'état-major et la photographie aérienne constitueront le support de l'enquêteur le jour de l'enquête pour se rendre sur le segment échantillon.

#### 4.3.4. LES GRANDES EXPLOITATIONS

Si on procédait par sondage, les grandes exploitations risqueraient de ne pas être saisies par l'enquête dans la mesure où elles constituent un phénomène rare. Pour cela un dénombrement complet des grandes exploitations et des fermes de l'État sera effectué. De même, et dans le souci de réduire la variabilité des estimations issues de l'enquête, les grandes exploitations devraient être étudiées à part. Mais pour pouvoir effectuer les estimations globales, une identification précise de ces exploitations sera faite, cette identification concernera entre autres et autant que possible l'emplacement de l'exploitation.

Ainsi les Arrondissements Statistiques essayent depuis 2 ans d'identifier les grands exploitants en se basant sur plusieurs sources : les enquêtes antérieures, les CTV, les CRA, les projets APLA, les services vétérinaires, l'UTAP, les groupements interprofessionnels, les autorités locales, etc.

Les seuils suivants ont été retenus pour définir les grandes exploitations :

- en sec                    100 ha de superficie agricole utile
- en irrigué                10 ha pour les agrumeraies
- 2 ha pour les palmeraies
- 5 ha pour les cultures maraichères
- 10 ha pour la vigne
- 10 ha pour les autres plantations
- 10 ha pour les cultures irriguées

- éleveurs      30 vaches laitières  
ou 60 bovins  
ou 100 ovins ou caprins.

Les grands élevages avicoles seront considérés comme de grandes exploitations.

#### 4.4- MISE EN OEUVRE DE L'ENQUETE

Vu l'envergure de l'enquête, plusieurs actions ont été décidées et mises en oeuvre en vue de bien préparer le déroulement de l'enquête et assurer sa réussite. La réussite de l'enquête dépend de la pertinence des résultats obtenus, de leur degré de fiabilité et de leur disponibilité au moment voulu.

##### 4.4.1- LES PREPARATIFS

###### a. Le budget

Le budget prévu pour couvrir toutes les phases depuis les travaux préparatoires jusqu'à la publication des résultats s'élève à 500 mille dinars non compris l'achat des véhicules. Le Ministère de l'Agriculture a repris pour son compte 80 véhicules parmi ceux qui ont été utilisés pour les besoins du Recensement.

###### b. La rédaction des questionnaires

Deux questionnaires ont été rédigés pour les besoins de l'enquête : le premier est relatif à la phase de l'identification des exploitants agricoles, le deuxième est relatif à l'enquête proprement dite. Le premier s'adresse à tous les ménages des aires (district de recensement, agglomération principale, segment) échantillons et permet d'identifier les exploitants agricoles. Le deuxième questionnaire s'adresse aux exploitants identifiés lors de la phase d'identification et comporte diverses rubriques sur lesquelles porte l'intérêt de l'enquête. Essayant de tenir compte des difficultés que rencontreraient les enquêteurs, les auteurs du questionnaire ont cherché à formuler des questions relatives aux aspects structurels de l'activité agricole, qui soient simples et facilement compréhensibles par les enquêteurs et les enquêtés. Ainsi, ils ont essayé de présenter le questionnaire de telle manière que l'enquêteur puisse gagner la confiance de la personne interrogée tout en obtenant la réponse aux questions.

Le contenu définitif du questionnaire a été élaboré après consultation des divers services centraux et régionaux du Ministère de l'Agriculture ainsi que d'autres utilisateurs potentiels des résultats de l'enquête tels que le Ministère du Plan, le Ministère de l'Economie, la Recherche,...

### c. Le recrutement des enquêteurs

Vu le volume de travail que nécessite cette enquête, il y aura recours au recrutement d'agents enquêteurs. Le personnel permanent des Arrondissements Statistiques jouera le rôle de superviseur et de contrôleur. Il connaît bien les conditions locales des exploitations, les spécificités des exploitations, les problèmes de transport, etc.

Les enquêteurs seront recrutés dans les gouvernorats où ils seront appelés à exercer leur activité. Ils recevront une formation particulière pour mener à bien leur tâche. De préférence, ils seront sélectionnés parmi ceux qui ont déjà participé au Recensement de la Population.

### d. Information du public

Une campagne de sensibilisation du public sera menée à travers les autorités locales, les centres de vulgarisation, les émissions radiophoniques et les bureaux régionaux de l'UTAP. Les messages exposeront clairement les objectifs de l'enquête, et insisteront sur l'usage auquel sont destinées les données recueillies, surtout en matière de planification du développement et de formulation des politiques agricoles. Une information plus rapprochée pourrait être envisagée pour les grands exploitants par un courrier personnel.

### e. Formation des enquêteurs

Il est essentiel de fournir aux enquêteurs la formation et les manuels d'instructions nécessaires pour normaliser les méthodes et garantir que toutes les tâches soient comprises de la même manière par tous. Le manuel servira d'ouvrage de référence au cours de l'enquête. Ce manuel offrira une information détaillée sur les méthodes de dénombrement, les techniques de l'interview et la manière de résoudre les problèmes les plus importants et les plus fréquents.

### f. L'enquête pilote

Il est prévu de réaliser une enquête pilote avant le démarrage de l'enquête proprement dite en vue de tester le questionnaire et les instructions aux enquêteurs. Cette opération mettra en évidence les questions et définitions imparfaitement comprises par les enquêteurs et les enquêtés. Elle permettra aussi d'estimer le temps nécessaire pour réaliser l'enquête.

### g. Elaboration des programmes de saisie et de contrôle

La forme finale du questionnaire sera traduite dans un programme de saisie dont l'ergonomie réduit le risque d'erreur de saisie. Un contrôle interne au cours de la saisie est aussi prévu, il évite la double saisie, il contrôle le format des données saisies et traduit la liaison logique entre les différentes rubriques du questionnaire.

## **h. Elaboration du programme de tabulation**

Les données recueillies aux fins de l'enquête Structures seront récapitulées de façon significative pour répondre aux exigences des utilisateurs. Ces récapitulations se présenteront sous forme de totaux, de moyennes permettant une compréhension globale et rapide des caractéristiques. Pour éviter une perte de temps, le programme de tabulation se fera en même temps que le questionnaire.

### **4.4.2. OPERATIONS SUR LE TERRAIN**

#### **a. Première phase : l'identification**

Au cours de cette phase, il est prévu de ratisser les districts échantillons, les agglomérations échantillons et les segments échantillons en visitant les ménages y habitant, repérer les membres du ménage se déclarant actif dans l'agriculture et à défaut, s'assurer si parmi les membres du ménage il y a des personnes qui exploitent des terres agricoles ou de l'élevage en plus de leurs activités autres qu'agricoles. A cette effet, un questionnaire a été préparé.

On estime pouvoir identifier 40 000 à 50 000 exploitants agricoles sur lesquels portera l'enquête dans sa deuxième phase. C'est au cours de cette phase que sera effectuée en milieu naturel l'enquête Occupation du Sol à l'occasion de la visite des segments échantillons. Il est prévu que cette phase soit effectuée par les enquêteurs des Arrondissements Statistiques ayant une certaine expérience du milieu agricole.

#### **b. Deuxième phase : l'enquête**

Il s'agit d'effectuer l'enquête proprement dite, auprès des exploitants identifiés lors de la première phase, après s'être assuré qu'il n'y a pas d'exploitation identifiée doublement, une fois par son gérant et une fois par l'exploitant propriétaire.

### **4.4.3. CALENDRIER**

Les travaux de préparation de l'enquête structure ont démarré depuis 1992 (plan de sondage, tirage de l'échantillon en milieu naturel), l'année 1994 verra le début de la réalisation de l'enquête avec la phase d'identification des exploitants. Cette phase ne peut se dérouler plus tôt dans la mesure où le tirage de l'échantillon en milieu communal et dans les agglomérations principales nécessite les résultats du Recensement de la Population qui seront disponibles en Janvier 1995. L'enquête proprement dite démarrera au cours du printemps 1995 et les résultats de l'enquête seront disponibles fin 1995.

## **4.5. RESULTATS ET PUBLICATIONS**

Les résultats de l'enquête seront publiés après évaluation du point de vue statistique (analyse de la variance) et du point de vue de la concordance avec les statistiques fournies par les enquêtes antérieures.

Pour valoriser davantage l'enquête, la publication des résultats aura lieu aussitôt que possible pour servir à la préparation du IX<sup>ème</sup> Plan. La publication comprendra un volume national, un volume par gouvernorat en plus d'un volume général sur la méthodologie de l'enquête et les différents concepts utilisés.

---

**FIN**

**41**

**VUES**